

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

Après accueil par Monsieur Stéphane TRAMZAL – Maire - de l'ensemble des personnes présentes, il est procédé à l'appel.

* * * * *

Présents : MM TRAMZAL S, Maire – FOPPA B, BELLINI J, VIGNERON G, TISSERANT JM, HERVE S, PERRIN JP, SCHUTZ C, VINCENT D, LAURENCY M, PIERRE C, KONDRATOW N, ROBINET J, FAIVRE A, MANGEAT F, PERROTEY MC, ARNOULD M, VALDENNAIRE JC, NORMAND I, CHEVALLEY D, LEDUC S.

Absents excusés : MM LABREUCHE MM ayant donné pouvoir à Mme FOPPA – MIRASSOL V ayant donné pouvoir à Mr PERRIN – JEANNETTE N ayant donné pouvoir à Mr LAURENCY – GENET C – MATHIOT G - GRANDCLAUDE G ayant donné pouvoir à Mr BELLINI

Secrétaire de séance : Mr S. TRAMZAL

Secrétaire administrative : Mme B. BOURGEOIS

Le compte rendu de la séance précédente, du 25 septembre 2017, a été modifié : la délibération relative à la mise à disposition du bâtiment communal sis 7. Route de Lépage à Monsieur Bruno VINCENT, a été adoptée par 23 voix pour – 2 abstentions.

AFFAIRES FINANCIERES :

- Conclusion bail de location avec Monsieur CLAVIER cellule CIMEST

La société DC BOIS.a fait par de sa recherche de local. Une cellule peut être mise à sa disposition sur le site de Sévrichamp. Le choix de Monsieur CLAVIER, responsable, s'est porté sur une location d'une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, à raison de 500 euros par mois, soit un total des loyers versés de 54 000 euros au terme du bail, avec levée d'option à terme pour l'achat du local moyennant le versement de la somme de 3 800 euros correspondant à la soulte. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, la conclusion du bail avec Monsieur CLAVIER, selon les conditions mentionnées ci-dessus, et autorisé Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

AFFAIRES FONCIERES :

- Renouvellement de l'ensemble des baux à ferme

L'ensemble des baux à ferme conclus avec les agriculteurs arrive à échéance. La commission des affaires foncières-forêts-agriculture, réunie le 3 octobre 2017, a pu examiner les baux pour lesquels les locataires avaient été préalablement reçus en Mairie afin de faire le point.

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, décidé de procéder à la reconduction des baux à ferme pour une durée de 9 ans et autorisé Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

- **Résiliation bail à ferme conclu avec Monsieur François DAVAL - Le Bennevisse**

Monsieur François DAVAL, qui exploitait des parcelles de terrain communal au Bennevisse, a demandé la résiliation du bail à ferme dont il bénéficiait jusqu'au 11 novembre 2017. Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, approuvé la résiliation du bail à ferme avec Monsieur François DAVAL et autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant à cette décision.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

- **Mise en place du RIFSEEP au 1^{er} décembre 2017** (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) : il s'agit du nouvel outil de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique. Un document a été élaboré et le Comité Technique du Centre de Gestion des Vosges a été saisi, comme le prévoit la procédure. Cette instance a émis un avis favorable sur le projet proposé par la Commune le 7 novembre 2017. Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, approuvé le RIFSEEP selon les modalités présentées, à compter du 1^{er} décembre 2017 et autorisé Monsieur le Maire à en faire application.
- **Annulation d'une partie de la délibération prise le 25/09/2017, relative au régime indemnitaire du personnel communal**

Le Conseil Municipal a, selon délibération en date du 25 septembre dernier, complété celle du 21 novembre 2011, relative à l'application du régime indemnitaire du personnel communal, en ajoutant la mise en place de la PFR - Prime de Fonction et de Résultats - en l'attente du RIFSEEP. Les services préfectoraux demandent de rapporter cette partie ajoutée car la PFR est abrogée et ne peut donc être versée, dépourvue de toutes bases légales. Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, approuvé l'annulation de la partie de la délibération du 25/09/2017 ayant trait à la PFR - Prime de Fonction et de Résultats.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Affaire Commune/Chevalley : conclusion de la Cour Administrative de Nancy :**

Dans le cadre d'une action engagée par Monsieur Daniel CHEVALLEY auprès du Tribunal Administratif de Nancy, concernant sa demande de ré-ouverture d'un chemin rural sur le secteur de Maxonchamp, le Conseil Municipal est informé de l'arrêt rendu par la Cour Administrative de Nancy, rejetant la requête de Monsieur CHEVALLEY et le condamnant à verser 1 500 euros à la Commune de Rupt sur Moselle, ayant pour but de compenser les frais et honoraires d'avocat engagés par elle lors de cette procédure.

Demandant la parole sur cette affaire, Monsieur Jean Claude VALDENAIRE regrette qu'un arrangement amiable n'ait pu intervenir.

Monsieur le Maire a indiqué que c'est le Tribunal qui a rendu son verdict.

Intercommunalité :

- Compte rendu SDANC – réunion du 21/09/2017 + rapport annuel sur le prix et la qualité du service année 2016
- Compte rendu SIVU MUSIQUE – réunion du 17/10/2017
- Compte rendu du SIAHR – réunion du 10/10/2017

Délégations de Monsieur le Maire :

Commandes publiques :

Date	Objet	Fournisseur	Montant TTC
08/09/2017	Matériel sportif	Dima Sport	2 628.92 €
18/09/2017	Réinstallation des logiciels sur le serveur (mairie)	JVS	1 500.30 €
21/09/2017	Autolaveuses gymnase et socio	Orapi	10 005.60 €
22/09/2017	Création du fichier pour la gestion des abandons de chasse	Cabinet Demange	5 940.00 €
26/09/2017	Lames de déneigement	Hiviaco	13 161.00 €
27/09/2017	Meubles école maternelle du centre + chaises école primaire du centre	Manutan Collectivités	2 809.42 €
03/10/2017	Isolation bardage gymnase 2	Parmentier sarl	57 196.80 €
03/10/2017	Réfection toiture des ateliers municipaux	Vannson	34 391.52 €
05/10/2017	Clôture école maternelle du centre	Péduzzi et fils	2 487.10 €
05/10/2017	Remplacement d'une tourelle d'extraction en toiture (centre socio-culturel)	Perry Electricité	4 863.96 €
06/10/2017	Renouvellement et extension du parc informatique et achat d'un ordinateur portable pour le centre socio-culturel	Alenzo	10 114.12 €
06/10/2017	Chauffe-eau pour le centre socio-culturel	Parmentier sarl	3 406.80 €
11/10/2017	Aménagement d'une cellule à Sévrichamp	Perry Electricité	5 526.31 €
11/10/2017	Logiciel enfance	JVS	6 083.28 €
13/10/2017	Peinture pour le stade	Francou	1 018.60 €
16/10/2017	Relevé état des lieux et cubatures - carrière de Sévrichamp	Cabinet Demange	3 762.00 €
17/10/2017	Système de détection incendie – contrat d'entretien	Chubb	1 015.39 €
17/10/2017	Impression du bulletin municipal	Socosprint	3 550.80 €
17/10/2017	Impression du guide pratique	Socosprint	1 432.80 €
20/10/2017	Panneaux de circulation	Signaux Girod	3 195.91 €
23/10/2017	Bacs à sable et carré potager	Ghislain Didierlaurent	1 440.00 €
06/11/2017	Rigoles métalliques	E.R.I.C.	1 620.00 €
07/11/2017	Equipements sportifs	Poli	2 931.25 €
14/11/2017	Sel de déneigement	Rock	9 360.00 €

Renouvellement au cimetière :

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS AU CIMETIERE DU BENNEVISE

N°	Allée	Zone	genre	Durée	date d'achat	Nom concessionnaire	tarifs
18	C	B	CONCESSION	30	25/08/2017	MONTEMONT Monique	95 €
8	D	B	CONCESSION	30	18/09/2017	GALMICHE Colette	150 €
16	C	B	CONCESSION	30	18/09/2017	MONTEMONT Roger	170 €
2	D	B	CONCESSION	30	19/09/2017	DAVAL Bernard	150 €
8	D	B	CONCESSION	30	19/09/2017	GALMICHE Colette	150 €
356	3	A	CAVEAU	30	19/09/2017	MONTEMONT Guy	150 €
453	4	A	CAVEAU	50	11/10/2017	CHAMPENOIS Danièle	205 €
214	2	A	CAVEAU	30	11/10/2017	ROBERT Michel	150 €
15	D	B	CONCESSION	30	31/10/2017	NOEL Jacqueline	95 €
14	D	B	CONCESSION	30	31/10/2017	BAUMONT Michel	95 €
409	4	A	CAVEAU	30	09/11/2017	DUPUY André	105 €

ACHAT CONCESSION COLUMBARIUM ET CAVEAU

N°	Allée	Zone	genre	Durée	date d'achat	Nom concessionnaire	tarifs
J07		D	CAVURNE	50	27/10/2017	LAMBERT Danièle	195 €
A05		D	COLUMBARIUM	30	03/11/2017	SEGUIN Marie-Christine	95 €

Puis Monsieur le Maire a donné connaissance de la résiliation de la convention liant la Commune à l'association Protect'rhéa et informé de la signature d'une convention avec l'association La Seconde Chance, dans le cadre de la lutte contre l'errance des animaux.

Ces deux décisions seront mentionnées dans le récapitulatif des délégations de Monsieur le Maire de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées et toutes les informations ayant été communiquées, la séance était levée à 20 H 55.

A Rupt sur Moselle, le 28 novembre 2017.

Le Maire

S. TRAMZAL